

Metz, le 13 avril 2022

COMMUNIQUE

Info voirie : Aménagement d'une zone 30 dans le quartier de Metz-Magny

À partir du mardi 19 avril et durant plusieurs semaines, l'Eurométropole de Metz entreprendra des travaux d'aménagement d'une zone 30 dans le quartier de Metz-Magny.

Ces opérations concernent les rues des Armoisières ; du Petit Clou ; de l'Aubépine ; des Joncs ; du Bourbon ; du Cottage et des Roseaux.

Des déviations temporaires pourront être mises en place, mais tout sera mis en œuvre pour que les accès riverains soient maintenus. Les entreprises COLAS et AXIMUM interviendront pour le compte de l'Eurométropole de Metz.

Outre une vitesse limitée à 30km/h, les rues en sens unique du quartier seront mises à double sens pour les cycles. Les entrées et sorties seront annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone sera aménagée en fonction de la limitation de vitesse. Ces zones trente offriront une meilleure accessibilité à tous les usagers, tout en préservant l'offre en stationnement du quartier.

À terme, l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des riverains et notamment la sécurité des déplacements : trafic plus faible, moins d'émissions sonores, davantage de confort pour les piétons et les vélos.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication *Attachée de Presse*

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu